



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse « ONE UN » en RDC Mercredi 31 octobre 2018

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Kinshasa par Florence Marchal, porte-parole de la MONUSCO ; Joseph Mankamba, Représentant de l'équipe de pays des Nations Unies et à partir de Goma, par le Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire de la MONUSCO.

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Bonjour à tous, soyez les bienvenus dans cette nouvelle conférence de presse des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Pour m'accompagner aujourd'hui ici à Kinshasa, Joseph Mankamba qui représente l'équipe de pays des Nations Unies et, depuis Goma, le porte-parole militaire de la MONUSCO, le Commandant Nabil Cherkaoui. Le directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Aziz Thioye, se trouve également à mes côtés afin de présenter l'analyse de la situation des droits de l'homme en RDC au cours du mois de septembre.

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies rencontre actuellement chacun des 21 candidats à l'élection présidentielle.

Ces réunions entrent dans le cadre des bons offices de Leila Zerrougui qui visent à contribuer à l'instauration d'un climat de confiance parmi les parties prenantes au processus électoral, préalable nécessaire à des élections apaisées le 23 décembre prochain.

Les membres du Conseil de sécurité ont adopté hier à l'unanimité la résolution 2439 dans laquelle ils demandent à toutes les entités compétentes du système des Nations Unies d'accélérer leur intervention face à l'épidémie d'Ebola qui sévit actuellement en République démocratique du Congo.

Le texte présenté par l'Ethiopie et la Suède comporte quatre points essentiels :

Le Conseil se dit profondément préoccupé par l'état global de la sécurité dans les zones touchées par l'épidémie d'Ebola, qui compromet gravement l'intervention d'urgence et facilite la progression du virus. Il demande à tous les groupes armés, y compris les ADF, de mettre immédiatement un terme aux hostilités.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

Le Conseil demande également à toutes les parties prenantes de permettre le libre passage de l'ensemble du personnel humanitaire et médical ainsi que du matériel dans le strict respect du droit international.

3^e point à retenir : le Conseil se déclare vivement inquiet sur la possibilité que le virus se propage dans les pays frontaliers de la RDC.

Le Conseil insiste également sur l'importance de maintenir un appui et un engagement internationaux sur les plans financier, technique et de dons en nature, afin à la fois d'endiguer l'épidémie et de contribuer au renforcement des systèmes de santé congolais pour empêcher toute dégradation ou répétition de la crise.

Enfin, mention spéciale à la MONUSCO dont le Conseil note le rôle positif important afin d'appuyer l'action menée par le Gouvernement congolais, l'Organisation mondiale de la santé et les autres acteurs pour endiguer l'épidémie et veiller à protéger effectivement les civils dans sa zone d'opérations.

Pour finir, une nouvelle brève en provenance de Lubumbashi où 40 des 140 éléments d'une unité de police constituée égyptienne sont arrivés vendredi dernier en provenance de Bukavu. Avec pour mission de protéger les civils et les installations des Nations Unies pendant et après la période électorale.

Nous nous rendons maintenant à Goma où nous retrouvons le porte-parole militaire de la MONUSCO, le Commandant Nabil Cherkaoui, qui va nous faire un point sur la situation sécuritaire. Commandant, bienvenue parmi nous, la parole est à vous.

Porte-parole militaire [Commandant Nabil Cherkaoui] : Bonjour Madame, bonjour à tous, je suis le Commandant Nabil Cherkaoui, le nouveau porte-parole militaire. L'honneur m'échoit d'être choisi pour cette fonction et d'interagir avec vous sur ce qui toutes les questions relatives à la Force.

Les principales informations de la semaine concernant la situation sécuritaire dans les différentes provinces :

La situation sécuritaire dans les zones où la Force est présente reste marquée par l'existence de poches de violences soit du fait d'affrontements entre groupes armés, soit du fait d'attaques de ces groupes armés contre les forces de sécurité nationales.

En Ituri, les troupes des FARDC et celles de la MONUSCO ont intensifié leurs patrouilles conjointes, de jour et de nuit, avec pour objectif la protection des civils et la prévention du développement de la violence.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

Dans le territoire du Nord-Kivu, la situation reste tendue, instable et imprévisible. En l'occurrence, le 25 octobre 2018, à minuit, ces éléments NDC-R ont attaqué la position des CNRD dans le village de Bitongi, approximativement 2 km à l'ouest de Kalembe, aboutissant à un échange de tirs jusqu'à 4h du matin. Ces affrontements ont fait deux morts dans les rangs des CNDR et malheureusement, deux civils ont également trouvé la mort au cours des combats.

Dans le territoire de Beni, une forte délégation de la mission, avec à sa tête la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, accompagnée du Commandant de la Force, le Lieutenant-Général Elias Rodriguez M. Filho, s'est rendue à Beni le 18 octobre afin d'apprécier la situation sur le terrain. Le Commandant de la Force en a profité pour tenir une séance de travail avec les plus hauts responsables des FARDC, leurs échanges ont principalement porté sur les conditions d'une reprise des opérations conjointes MONUSCO-FARDC.

Depuis de nombreuses semaines, les FARDC, appuyées par la Force de la MONUSCO, ont déployé et ont effectué des patrouilles intensives, de jour et de nuit, visant à protéger les civils et à prévenir la violence autant que le permet notre présence et la diffusion d'alertes par les réseaux communautaires ou d'échanges entre la MONUSCO et les FARDC. Dans ce cadre, les forces de la MONUSCO ont effectué des patrouilles dans les zones de Ngite, Ngadi, Paida et Muzambayi en tant que mesures proactives pour la protection des civils. Parallèlement, la Force de la MONUSCO continue de contribuer à faciliter l'action des agences humanitaires en charge de la lutte contre Ebola dans la région de Beni. Ainsi, la Force contribue à la sécurisation des stationnements et déplacements des équipes de l'OMS jour et nuit dans la région de Mavivi et de Beni.

Dans la région du Kasai, actuellement, une attention particulière est portée sur la localité de Kamako à l'ouest de Tshikapa où les troupes de la MONUSCO participent à la sécurisation des camps des personnes qui proviennent de l'Angola.

Enfin, malgré la continuité des affrontements entre les groupes armés, la mission de protection par projection obtient des résultats encourageants. Ainsi, au cours du mois d'octobre, 79 éléments appartenant à divers groupes armés parmi lesquels 73 enfants soldats se sont rendus à la MONUSCO. Ils sont actuellement sous la charge du département DRRR de la Mission en vue de leur réinsertion.

Pour conclure, la MONUSCO poursuivra, quoiqu'il en soit, sa mission de protection des populations civiles de manière impartiale et rigoureuse ainsi que les opérations de neutralisation des groupes armés qui menacent la sécurité des civils ou de la MONUSCO.

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Retour à Kinshasa avec les actualités des agences, fonds et programmes des Nations Unies présentées par Joseph Mankamba.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

Représentant de l'équipe de pays des Nations Unies [Joseph Mankamba] : Bonjour mesdames et messieurs de la presse. Je salue aussi les auditeurs de Radio Okapi.

Commençons par vous dire que la situation de l'épidémie de choléra en RDC reste très préoccupante. De janvier à mi-octobre 2018, le pays a déjà notifié 23 166 cas suspects dont 798 décès. L'ampleur de la situation générale de choléra est liée à l'augmentation des cas connue par le Tanganyika au début du mois d'octobre 2018. La situation devenait déjà inquiétante quand l'épidémie a atteint l'espace Kasai au début du mois d'octobre 2017 par la province de la Lomami. Pourtant cette partie du pays n'avait pas connu d'épidémie de choléra depuis plus de 15 ans. Contrairement aux situations antérieures où la majorité des cas était rapportée dans les régions endémiques de l'est du pays, c'est la quasi-totalité de la RDC, avec 24 provinces sur les 26, qui est alors touchée, pendant que l'évolution générale tendait déjà à la baisse.

Avant le Kasai, la moyenne du nombre de cas de choléra notifiés par le pays était de 835 par semaine. Cette moyenne est ainsi passée à plus de 1 900 cas par semaine, soit plus de 100 % d'augmentation.

La situation épidémiologique actuelle du choléra peut traduire la réponse tardive à une flambée de cas ou encore la faible qualité de soins par manque de ressources dont les prestataires formés. Elle peut également s'expliquer, en partie, par l'apparition de cas dans de nouvelles zones où le système de santé n'avait pas d'expérience dans la réponse choléra, d'où les insuffisances dans la prise en charge.

Globalement, il se dégage que l'épidémie de choléra de 2017 ne s'est jamais tassée. Au cours de l'année 2017, la RDC a notifié plus du double de la moyenne annuelle des cas de ces cinq dernières années, et la moitié des zones de santé, soit 230 sur les 516 ont été touchées. Au total 1 145 décès pour les 54 588 cas ont été notifiés.

Avec l'appui technique de l'OMS, le Ministère de la santé vient d'élaborer une stratégie ciblant plus de 6 millions de bénéficiaires. La requête d'environ 12 millions de doses de vaccins contre le choléra est soumise à la Task force globale de contrôle du choléra. La stratégie développée à cet effet projette les activités de vaccination par pallier dans les provinces affectées entre novembre 2018 et avril 2020.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, HCR, a construit trois nouvelles écoles primaires dans les provinces du Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Bas-Uélé. Ces écoles sont ouvertes tant aux enfants réfugiés centrafricains qu'aux enfants congolais ; une façon d'encourager la coexistence pacifique en même temps que l'éducation. Le 15 Octobre, la Représentante régionale du HCR a inauguré l'une de ces écoles, celle de Libenge dans le Sud-Ubangi, qui accueille une majorité d'enfants congolais et quelques réfugiés.

Le HCR a encouragé la communauté locale et les réfugiés à participer à la construction des écoles dans le village de Nzakara, à 30 km de Gbadolite dans le Nord-Oubangui et dans le village Kanzawi, dans le Bas-Uélé. La population locale a contribué en matériaux de construction par des briques cuites, des

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

moellons et du sable, tandis que la charpente et les tôles ont été apportées par le HCR. En plus de cela, le HCR a pu inscrire près de 7 500 enfants réfugiés centrafricains à l'école primaire dans quatre camps de réfugiés dans le Nord et le Sud-Oubangi.

Ce type d'initiative du HCR encourage la participation de la communauté congolaise à l'accueil des réfugiés centrafricains, mais aussi au développement conjoint des localités d'accueil. Cela entretient en même temps la coexistence pacifique entre population hôte et réfugiés.

Et pour terminer, parlons de "vous" en mentionnant la célébration le vendredi 2 novembre de la cinquième Journée internationale de la fin de l'impunité des crimes commis contre les journalistes. Cette journée est l'occasion d'évaluer les efforts déployés pour répondre aux problèmes de sécurité auxquels font face les journalistes dans leur travail d'investigation et de publication ainsi qu'à l'impunité des attaques et des crimes dont ils sont encore trop souvent l'objet.

Pour sensibiliser le public à la question de l'impunité des crimes contre les journalistes, l'UNESCO lance, en ce 2 novembre, une nouvelle campagne : **#TruthNeverDies**, entendez **"La vérité ne meurt jamais"**. L'objectif est d'encourager la publication d'articles rédigés par ou en hommage à des journalistes tués dans l'exercice de leur métier. À cette fin, l'UNESCO a élaboré une boîte à outils à l'intention des médias qui souhaitent participer à l'opération.

Dans son message, en marge de cette journée, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Audrey Azoulay, a salué les avancées importantes qui ont été accomplies ces cinq dernières années, notamment pour la sensibilisation de l'opinion et des acteurs politiques à cette question de l'impunité. Elle a aussi fait mention du renforcement du cadre juridique international avec l'adoption, depuis 2013, de plus de 10 résolutions par des organismes des Nations Unies, et en même temps du défi qui reste à réaliser en termes de mise en œuvre des mesures nécessaires au niveau national.

A Kinshasa, le Bureau de l'UNESCO organise ce vendredi 2 novembre 2018 un café de presse sur le thème « Renforcer la sécurité des journalistes est un enjeu de démocratie ».

Le message de la DG de l'UNESCO vous sera distribué à la fin de la conférence de presse.

Voilà tout pour aujourd'hui et merci de votre attention !

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Merci Joseph. Je passe maintenant la parole à Aziz Thioye, directeur du bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, à l'occasion de la publication du rapport de septembre sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye]: Merci Florence. Mesdames et Messieurs les journalistes à Kinshasa et à Goma, chers auditeurs de radio Okapi qui nous suivez, bonjour, je suis heureux de vous retrouver pour vous présenter, comme à l'accoutumée, les principales tendances en matière de violations des droits de l'homme, telles que documentées par le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH), au cours du mois de **septembre 2018**.

En septembre 2018, le BCNUDH a documenté **623 violations** des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de la RDC, soit une **confirmation de la hausse** précédemment documentée en août 2018 (620 violations) par rapport à juillet 2018 (515 violations).

Une **hausse significative** du nombre d'**atteintes** attribuables aux **groupes armés** a été documentée ce mois-ci, principalement due à un activisme accru des combattants Twigwaneho et Gumino au Sud-Kivu, des Nyatura au Nord-Kivu, ainsi que de la LRA dans les provinces du Haut et du Bas-Uélé.

La **proportion** entre les violations perpétrées par les agents de l'Etat sur l'ensemble du territoire de la RDC et les atteintes par les groupes armés est de **52 %** pour les **agents de l'Etat**, dont l'exécution extrajudiciaire d'au moins 25 personnes, tandis que les **groupes armés** sont responsable de **48 %**, dont l'exécution sommaire d'au moins 67 personnes (11 personnes de plus que le mois précédent pour ce qui est des groupes armés).

Près de **83 % des violations** documentées ont été commises dans les **provinces affectées par le conflit**. Ensemble, les groupes armés sont les principaux auteurs dans ces provinces. Ce qui nous donne **58 %** des violations dans ces provinces, contre **42 %** pour les agents de l'Etat. Toutefois, parmi les différents auteurs, les principaux responsables sont, comme le mois précédent, **les militaires des FARDC** (23 %). **Parmi les groupes armés, ce sont divers groupes Mai-Mai**, avec 16 % du nombre total de violations et atteintes documentées, qui sont les principaux auteurs, essentiellement dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, ce qui illustre une fois de plus, leur multiplication et leur propagation. La province du **Nord-Kivu** demeure, comme toujours, la plus affectée avec 216 violations, suivie par le Sud-Kivu avec 75 violations, en forte augmentation par rapport au mois précédent, l'Ituri (61 violations), et le Tanganyika (42 violations).

Le nombre de **victimes de violences sexuelles liées au conflit** a également augmenté et continue d'être un sujet de préoccupation majeur. Pour ce mois-ci nous avons enregistré 84 femmes et 16 filles et un garçon. De nouvelles attaques menées par des combattants des Raïa Mutomboki dans les territoires de Shabunda et de Mwenga au Sud-Kivu en sont la principale raison. Ces attaques ont occasionné 50 victimes.

Plus de **17 % des violations** documentées ont été commises dans les **provinces non affectées par le conflit**, dont plus de 48 % attribuables à des agents de la **PNC**. La plupart des violations commises dans ces provinces ont été enregistrées la province du Kongo Central (28 violations), suivi par le Haut-

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

Katanga (25 violations) et Kinshasa (24 violations) et concerne majoritairement des violations liées à des restrictions de l'espace démocratique.

Le BCNUDH a d'ailleurs documenté **66 violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales liées à des restrictions de l'espace démocratique** sur l'ensemble du territoire, soit une baisse par rapport au mois précédent (81 violations). Le nombre total de violations en lien avec les restrictions de l'espace démocratique documentées depuis le début de l'année 2018 s'élève à 699 violations, soit la même tendance que par rapport à la même période en 2017 (708 violations). Les principaux auteurs présumés de ces violations demeurent ce mois-ci, **les agents de la PNC (68 %)**. Les membres d'organisations de la société civile ont été les plus visés ce mois-ci (176 victimes).

En septembre, mon Bureau a continué l'appui aux juridictions militaires et civiles dans le cadre de la lutte contre l'impunité. A notre connaissance, au moins **trois militaires des FARDC et un agent de la PNC** ont été condamnés pour des faits constitutifs de violations des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de la RDC. En outre, le BCNUDH apporte un appui technique et financier à l'activité de monitoring des prisons lancée le 10 septembre 2018 par la Ministre des droits humains à la prison centrale de Makala à Kinshasa et dont l'objectif est de désengorger les prisons par l'identification et la régularisation des cas de détentions illégales.

Dans le cadre de son **programme de protection**, le BCNUDH a traité **17 cas de menaces et violations** des droits de l'homme affectant **31 personnes**, dont six femmes, parmi lesquelles **29 défenseurs des droits de l'homme, 5 victimes de violations et 2 journalistes**, sur l'ensemble du territoire de la RDC en août 2018.

Mon Bureau a également participé ou organisé **25 activités de renforcement de capacités** en matière de droits de l'homme, en faveur de plus de 1 523 personnes, dont au moins 16 % de femmes. Nous avons également renforcé les capacités des membres de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) en organisant du 18 au 20 septembre 2018, à Kinshasa, un atelier de formation de formateurs en observation électorale à l'intention de 50 membres et cadres de la CNDH, dont 12 femmes, pour soutenir cette institution dans son rôle d'observation du respect des droits fondamentaux dans le processus électoral.

Merci de votre attention et de l'intérêt fidèle que vous portez aux questions de droits de l'homme.

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Merci Aziz et vous restez bien entendu à mes côtés pour répondre à toutes les questions qui pourraient vous être posées. C'est donc le moment d'aborder la session des questions et des réponses. Il est 11h35, 12h35 à Goma. Nous commençons ici à Kinshasa avec une première question.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

Question 1

Christiane Ekambo/ Journaldesnations.net : Ma question s'adresse à M. Joseph Mankamba. Vous avez parlé de la recrudescence du choléra, mais en même temps, est-ce que vous pouvez nous donner des informations sur la poliomyélite qui a resurgi dans trois régions de la RDC ? Est-ce qu'on ne voit pas qu'il y aura recrudescence encore de ce genre d'épidémies d'autant plus que l'initiative mondiale pour le financement avait déclaré, il y a une semaine, qu'elle mettait fin à son financement d'ici 2020 ?

Représentant de l'équipe de pays des Nations Unies [Joseph Mankamba] : Merci beaucoup, je n'ai pas les chiffres pour la polio. Ce que je peux dire est que tant pour la polio que pour les autres épidémies, parce que vous-même, vous l'avez dit, il y a une situation qui est en train de devenir un peu alarmante pour la République démocratique du Congo. A côté du choléra, il y a Ebola qui s'est installé dans le Nord-Kivu et l'Ituri, il y a la rougeole qui est aussi en train de faire parler d'elle. Il y a la polio comme vous dites.

Donc c'est pour dire que la situation générale pour les épidémies est en train de devenir déplorable. Nous allons voir si nous avons les chiffres à la prochaine occasion pour les partager mais en attendant, vous pouvez approcher nos collègues de l'UNICEF qui pourraient vous donner beaucoup plus d'informations. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que nous ne souhaitons pas que les épidémies continuent à exploser à travers le pays. Au niveau de l'équipe humanitaire du pays, les actions sont en cours pour pouvoir déclencher les activités de réponse afin de pouvoir éradiquer les épidémies qui sont déjà là et prendre des précautions pour d'autres qui pourraient surgir dans les jours à venir.

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Merci Joseph. Si je peux me permettre, dans la résolution qui a été votée hier par le Conseil de sécurité sur Ebola, il y a un point que je vous ai mentionné qui rappelle l'importance de maintenir un appui, un engagement de la part de la communauté internationale pour renforcer le système de santé congolais, justement pour pouvoir empêcher toute dégradation de la situation que ce soit pour Ebola ou d'autres crises.

Question 2

Albert Omba/ Numerica TV : Mme Florence Marchal, 2006, la MONUSCO déploie tout le matériel électoral à travers le pays ; 2011, la même chose ; 2018, on a assisté, dans les deux jours précédents, à la démonstration [de remise] de matériel par le Gouvernement. Cela veut dire que la MONUSCO ne va plus dispatcher le matériel [électoral] et est-ce que vous êtes sûre que c'est le divorce qui continue de se développer entre le Gouvernement et la MONUSCO en ce qui concerne le soutien de la MONUSCO au [processus] électoral ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Je crois qu'on ne va pas parler de divorce. On va justement commencer par se réjouir que les autorités congolaises continuent à mettre en œuvre

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78 ; mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

le calendrier électoral et qu'elles continuent aussi de financer et d'organiser les élections par elles-mêmes, comme elles l'ont annoncé à plusieurs reprises.

Donc, nous ne sommes pas pris par défaut ou par surprise, ce sont des déclarations qui ont été faites à plusieurs reprises par les autorités congolaises, y compris par le Président de la République. Donc, cela non seulement ne nous surprend pas, mais cela ne nous choque pas au contraire, nous ne pouvons que nous féliciter de l'organisation des prochaines élections par les Congolais pour les Congolais.

Mais vous le savez, nous avons la résolution du Conseil de sécurité qui nous donne notre mandat et ce mandat prévoit effectivement la possibilité pour la MONUSCO d'apporter un soutien logistique au processus électoral si cela lui est demandé. Et comme vous le savez, à ce jour, nous n'avons reçu aucune requête. Mais nous nous tenons prêts au cas où. Mais une fois encore, la situation actuelle ne nous pose aucun problème.

Question 3

Patrick Félix Abely/ RTVS 1 (Goma) : Albert Omba a abordé l'essence de ma question, je tourne l'angle. Mme Marchal, est-ce qu'aujourd'hui êtes-vous fière de penser que la Mission des Nations Unies pour la stabilisation, je mets l'accent sur la stabilisation. Aujourd'hui, le sens de ce terme semble être immatériel d'autant plus que les poches de résistance sont constatées çà et là. Et aujourd'hui, vous parlez de résolution, n'est-ce pas la MONUSCO, vous travaillez dans un terrain où le contexte vous est désormais difficile d'autant plus qu'il y a des défis majeurs devant vous ; vous ne collaborez pas parfaitement avec le Gouvernement congolais.

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Vous avez fait une grande déclaration, mais quelle est la question précise que vous souhaitez nous poser ?

Patrick Félix Abely/ RTVS 1 (Goma) : La question est de savoir : est-ce que la MONUSCO ne travaille pas par défi en RDC ? D'autant plus que tout ce que vous souhaitez apporter au Gouvernement congolais, au regard de la résolution mise en place, ne semble pas marcher, j'évoque le cas des élections.

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : D'abord, la résolution, c'est la 2409. Ensuite, la résolution, vous y avez fait allusion, vous avez fait allusion au mandat. Il y a deux grands volets : celui de la protection des populations civiles qui inclut la neutralisation des groupes armés et celui de l'accompagnement du processus politique et électoral. Nous travaillons en suivant cette feuille de route. C'est l'agenda qui nous est donné par le Conseil de sécurité et les financements qui nous sont donnés par l'Assemblée générale des Nations Unies sont effectués afin de mettre en œuvre l'agenda qui est donné par le Conseil de sécurité.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

Donc, voilà, et pour revenir à la question qui recoupe un petit peu la question précédente, nous continuons à travailler avec les autorités congolaises. Je vais prendre l'exemple de Beni où il est prévu des opérations conjointes avec les forces de sécurité congolaises.

Nous travaillons, vous en êtes témoins, avec les autorités congolaises, dans la riposte à l'épidémie d'Ebola. Donc, notre relation de partenariat au quotidien se poursuit.

Question 4

Benoit Kambere/ L'Emergence & Les Echos de la Région des Grands Lacs : Je voudrais m'adresser à M. Aziz Thioye. Nos condoléances d'abord pour ce qui vous est arrivé dans votre famille, Monsieur le Directeur. Deuxièmement, ce sont les restrictions de l'espace démocratique. Monsieur le Directeur, à un mois et demi des élections, il continue à y avoir des restrictions de l'espace démocratique pour des élections qui, pourtant, sont voulues démocratiques, transparentes et apaisées, particulièrement à l'intérieur du pays.

Qu'est-ce que votre bureau peut faire pour que d'ici aux élections, les acteurs politiques puissent se mouvoir comme des poissons dans l'eau, si je peux ainsi m'exprimer ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye]: Merci beaucoup M. Kambere, merci également pour les propos que vous avez bien voulu m'adresser d'un point de vue personnel. Ce que je voudrais dire concernant les restrictions à l'espace démocratique, si vous avez bien suivi, nous notons des progrès effectivement, ça, il faut que je commence par cela d'abord. Il y a eu un tableau un peu mitigé mais avec des progrès réels que nous avons notés à Kinshasa, et dans certaines villes, je peux citer Bukavu, je peux citer Goma. C'est quand même assez inhabituel pour être souligné. Effectivement à Goma, une manifestation a pu se dérouler de façon pacifique, c'est le cas à Kinshasa, cela a été le cas à Bukavu et dans beaucoup d'autres endroits.

On aurait dû normalement terminer sur une très bonne note positive sur l'ensemble du pays si effectivement toutes ces manifestations-là avaient pu avoir lieu sans restriction et sans entrave. Malheureusement, nous notons toujours effectivement qu'il y a des autorités administratives qui font du zèle, c'est le cas à Lubumbashi, et dans d'autres endroits, à Kisangani et ailleurs, à Kindu, principalement où effectivement il est très difficile à la société civile et aux partis politiques d'organiser des activités. Je vais parler des activités dans les lieux publics. Donc, cela pose un peu problème.

Lubumbashi, c'est d'autant plus inquiétant que les restrictions concernent- il y a toujours un blocus autour de la résidence de M. Kyungu- et des entraves à la liberté d'aller et venir à l'encontre des citoyens qui vaquent librement à leurs occupations, même si ces occupations pourraient être des occupations politiques. Je pense que c'est quelque chose qui mérite d'être souligné.

Nous continuons dans le cadre du soutien aux bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, Mme Leila Zerrougui ici, dans le cadre de son mandat des bons offices à

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

l'appuyer dans ses efforts de plaidoyer. Elle a à cœur de continuer à faire ce travail-là, à s'engager avec les autorités au quotidien de façon inlassable avec d'autres partenaires afin de réellement élargir l'ouverture de l'espace démocratique.

Les restrictions sont toujours de mise, malgré les engagements pris par le Gouvernement devant le Conseil des droits de l'homme et de façon publique à plusieurs reprises. Vous avez entendu les déclarations qui ont été faites mais les entraves et les restrictions persistent. Et nous allons continuer à y travailler afin de pouvoir créer les conditions pour des élections apaisées, pacifiques évidemment qui doivent se dérouler dans un environnement où chacun peut réellement mener des activités de façon libre.

Question 5

N'kiere May/ Agence Congolaise de la Presse : Madame, les résultats obtenus par la Brigade d'intervention me semblent être mitigés depuis son installation ici en RDC. Est-ce que les Nations Unies ou la Force onusienne a déjà pensé à une nouvelle stratégie pour effectivement neutraliser les groupes armés qui se multiplient au lieu d'être neutralisés ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Alors, vous voyez des résultats mitigés, vous voyez effectivement que tous les jours ou presque on enregistre, et nous le déplorons et nous en sommes les premiers consternés, des attaques dans le territoire de Beni. Mais ce que vous ne voyez pas, ce sont les vies que nous sauvons tous les jours par notre présence.

Beni est devenu, ces dernières semaines, la préoccupation majeure de la Mission. Quand la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, Mme Zerrougui, vous a rencontrés ici même, il y a deux semaines, elle vous avait déjà fait part de sa préoccupation quant à la situation à Beni à la fois concernant le volet sécuritaire et concernant la situation relative à Ebola.

Elle vous avait indiqué qu'elle souhaitait se rendre sur le terrain, ce qu'elle a fait depuis, afin d'apporter son soutien aux populations mais aussi au personnel des Nations Unies qu'il soit civil ou militaire, qui est présent dans la région de Beni.

La Représentante spéciale a donné des instructions très claires : faisons de Beni la priorité de la MONUSCO avec un double objectif : celui de contribuer à l'éradication rapide d'Ebola et de soutenir les FARDC dans la neutralisation des groupes armés. La Brigade d'intervention de la Force, que vous venez de mentionner, a été renforcée par le déploiement de forces spéciales. Il est demandé aux troupes d'agir de façon proactive par l'intensification des patrouilles dans la ville de Beni et ses alentours immédiats et dans le cadre d'opérations conjointes avec les forces de sécurité congolaises.

Les équipes civiles de la MONUSCO ont été également renforcées avec l'objectif de créer et de maintenir un dialogue permanent avec les autorités et les communautés. Et puis, il y a le volet Ebola qui est l'urgence absolue. Et la MONUSCO apporte un soutien logistique à la réponse à l'épidémie et

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

fournit également des escortes au personnel médical lorsque cela est nécessaire. Donc, nous sommes tous mobilisés afin que les populations de la région de Beni puissent enfin vivre en paix. Les enfants doivent pouvoir aller à l'école et les familles circuler sans crainte à Beni.

Et je peux vous assurer aujourd'hui, la Représentante spéciale me l'a encore répété hier soir, lorsque nous préparions cette conférence, c'est le message : Beni est notre priorité et nous sommes tous mobilisés pour que les populations puissent retrouver une vie normale à Beni, vaquer à leurs occupations sans avoir la peur au ventre de crainte d'être attaqué ou enlevé. C'est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations et au cœur de nos actions. Aziz est-ce que vous voudriez ajouter quelque chose ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye]:

Très, très peu, vous avez très très bien répondu à la question. Je pense que ce qui se passe à Beni interpelle la conscience de tout un chacun. La violence gratuite, la barbarie qui s'abat sur les populations civiles sans défense posent réellement problème. Je pense que si je dois lancer un appel, je ne peux que me faire l'écho de la résolution qui a été votée hier par le Conseil de sécurité et qui rappelle aux groupes armés la nécessité de laisser libre cours aux interventions humanitaires. Aujourd'hui, nous faisons face en plus d'un problème d'insécurité à une urgence sanitaire qui aujourd'hui est quelque peu empêchée par l'insécurité qui existe sur le terrain. Dans mon rôle aussi, je devrais lancer un appel à la société civile de ne pas se tromper de cible. Evidemment, le sentiment d'indignation qui touche tout un chacun amène certains groupes à manifester, ce qui est compréhensible. Mais, je recommande beaucoup de retenue et de la réserve et beaucoup plus de collaboration avec les forces de sécurité et de défense pour mettre fin à cette barbarie. Parce qu'il n'est dans l'intérêt de personne aujourd'hui d'entraver les opérations qui sont en cours, ou la possibilité pour les équipes qui sont déployées sur le terrain de pouvoir faire leur travail.

Question 6

Isaac Mastaki/ Emmanuel TV (Goma) : Je m'adresse à M. Aziz Thioye du BCNUDH. Aujourd'hui, c'est le 106^e jour pour les IC [travailleurs journaliers] qui sont devant les installations de la MONUSCO. Ils ont pénétré dans vos installations le lundi dernier. Et, ils ont été dispersés avec des gaz lacrymogènes le soir même. Il y a eu des blessés, même si Florence n'a pas fait allusion à cela. Est-ce qu'on peut parler de violation des droits de l'homme de la part de qui ? de la MONUSCO ou de ces gens qui sont devant vos installations voici maintenant 107 jours ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Si je peux me permettre de répondre à cette question qui concerne l'ensemble de la Mission et non seulement le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme et Aziz pourra me compléter éventuellement. Vous me donnez l'occasion de clarifier la situation par rapport à ce qui se passe actuellement à Goma.

Donc, cela fait plusieurs semaines que d'anciens journalistes de la MONUSCO manifestent devant le siège de la MONUSCO à Goma. Lundi, vous y avez fait allusion, le mouvement a pris une nouvelle

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

dimension avec l'entrée en force d'un groupe d'une centaine de personnes dont des enfants dans les installations de la MONUSCO. Et, lundi comme les jours précédents et comme les semaines précédentes, un dialogue a été engagé avec les manifestants soit directement soit par l'intermédiaire de médiateurs. Alors, oui, la perte d'un emploi est toujours un événement douloureux. Et c'est la raison pour laquelle il existe des procédures qui encadrent ce processus de séparation du personnel au sein des Nations Unies afin que tout le monde soit traité de la même manière selon des procédures clairement établies. Ces procédures ont été appliquées et continuent à être appliquées par la MONUSCO qui a toujours communiqué ouvertement à ce sujet, à la fois aux employés concernés et à leurs représentants. Mais, malgré tout, les anciens personnels de la MONUSCO, ceux qui sont actuellement en train de manifester depuis plusieurs semaines devant les installations de Goma, dont certains d'ailleurs ne travaillent plus pour la Mission depuis de nombreuses années, continuent à présenter des revendications qu'il ne nous sera malheureusement pas possible de satisfaire parce qu'elles sortent du cadre des procédures que nous avons. Je souhaite replacer cela dans un cadre plus général. Ces séparations sont consécutives aux coupes budgétaires auxquelles la Mission fait face depuis plusieurs années. Ces coupes vont se poursuivre. Il faut le savoir. Il faut savoir aussi que la Mission depuis plusieurs années est engagée dans une stratégie de retrait. Les autorités congolaises elles-mêmes ont demandé le retrait de la MONUSCO. Et donc c'est un processus qui est en cours et qui est irréversible. Et comme vous le savez, la nature des opérations de maintien de la paix est éphémère. Et, aucune fonction n'y est pérennisée. Ça c'est pour le contexte global.

Pour répondre plus précisément à votre question. Je précise que le groupe est entré de force dans l'enceinte de la MONUSCO, ce qui n'est pas autorisé. C'est une violation d'un espace des Nations unies. Une médiation avait été assurée mais que ça n'a pas permis de dénouer la situation. Puis, la situation s'est envenimée en dépit des appels au calme lancés par la MONUSCO. Et donc face au risque encouru à la fois pour le personnel de la MONUSCO qui travaillait sur le site, puisque c'est là où sont nos collègues de la MONUSCO et aussi nos installations, il a donc été décidé de disperser la foule.

Je voudrais aussi m'attarder sur un élément très important : le fait que des enfants aient été associés à cet événement est inacceptable, et va à l'encontre de l'intérêt supérieur de l'enfant. La place d'un enfant est à l'école et non dans des manifestations.

Voilà ce qu'on pouvait dire. Cette situation est regrettable à plus d'un titre, pour toutes les raisons que je viens d'évoquer. Et nous faisons tout ce qui est possible de faire afin que les esprits s'apaisent.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye]:

Merci Florence de la réponse qui est assez globale, assez satisfaisante par rapport à la question qui a été posée. Je crois que nos équipes suivent un peu ce qui s'est passé. Mais, c'est une situation interne et comme elle l'a rappelé, les installations des Nations Unies sont sous le coup de la protection. Et la protection incombe d'abord aux autorités congolaises. La Police nationale congolaise aurait dû créer les conditions pour que les locaux ne soient pas envahis. Donc, ça pose problème. Utiliser des enfants dans le cadre d'une manifestation toute une journée pose problème. Et, je l'avais déjà dit. J'avais appelé

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01



Organisation des Nations Unies

ces gens-là à ne pas associer les enfants qui normalement devraient aller à l'école dans ce type de manifestations et de sit-in et de privilégier peut-être le dialogue parce qu'évidemment le conflit de travail se règle par le dialogue et non par la violence, ou devant les tribunaux, si vous voulez.

Question 7

Gisèle Kahimbani/ Canal Africa (Goma) : Je pose la question à Madame Marchal. Je reviens sur Ebola à Beni. Est-ce qu'on peut dire que cette épidémie est la plus meurtrière depuis qu'elle a été déclarée à Beni, trois mois aujourd'hui. Et qu'est ce qui empêche qu'elle soit éradiquée une bonne fois pour toutes. Le deuxième volet de ma question, j'ai appris à Beni qu'il y a eu des enfants qui ont attrapé la malaria et qui sont partis chez les tradipraticiens et ils ont attrapé Ebola. Ils sont morts là-bas. Est-ce que vous avez l'information ? Et, qu'est-ce qui se fait localement pour que la population sache que Ebola est un danger de mort pour la population ?

Porte-parole de la MONUSCO [Florence Marchal] : Effectivement toutes les équipes de l'OMS et leurs partenaires sont mobilisés sur le terrain pour pouvoir communiquer avec les populations sur la conduite à tenir en cas d'épidémie d'Ebola. Il existe des circuits de santé autorisés où il faut se rendre. C'est là qu'il faut aller en consultation. Pourquoi l'épidémie est un peu plus lente ? Eh bien justement, parce qu'on se rend compte que la population à Beni est un petit peu plus réticente que dans d'autres régions pour pouvoir aller déclarer les cas. D'où, l'importance de parler, de faire de la sensibilisation et d'expliquer qu'il faut aller absolument se déclarer.

De nombreuses personnes ont déjà été guéries. C'est important à dire. Et, surtout il est important que les contacts des personnes qui sont affectées puissent être identifiés et vérifiés de façon régulière.

Voilà, je termine maintenant cette conférence de presse parce qu'il est midi, et nous devons rendre l'antenne à Radio Okapi. Je vous remercie. Belle journée à tous.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Charles Bambara, Directeur de la Communication stratégique et de l'Information publique : bambara@un.org - tél. +243 81 890 52 02 ; mobile : +243 997 06 88 76

Commandant Nabil Cherkaoui, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 890 77 06

Equipe de Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba : mankambadibaya@un.org; tél +243 81 709 68 01